les nouvelles de l'ircantec
n°40 • Juillet 2010
www.ircantec.fr

dossier P.8

Généalogie : en quête de racines

PROTHÈSES DENTAIRES
P.7

LA NORMANDIE DES IMPRESSIONNISTES
P.12

LE BONHEUR EN DÉDICACES
P.15

L'allocation de veuf ou de veuve

Les conditions à appliquer au conjoint survivant, homme ou femme, pour les réversions consécutives à des décès postérieurs au 1er janvier 2004 sont les suivantes :

- **avoir été marié(e)**

- soit au moins 4 ans,
- soit au moins 2 ans avant les 55 ans du conjoint,
- soit au moins 2 ans avant que le conjoint ait cessé de cotiser à l'Ircantec.

Aucune condition de durée de mariage n'est exigée :

- si un enfant est né de l'union,
- ou si, depuis le mariage, le conjoint était devenu titulaire d'une pension d'invalidité ou était en situation de l'obtenir ;

- **avoir au moins 50 ans**

La condition d'âge n'est pas exigée si deux enfants de moins de 21 ans sont à charge au moment du décès du conjoint.
Cette limite de 21 ans ne concerne pas les enfants infirmes. L'allocation est versée jusqu'au 21e anniversaire du dernier enfant à charge ou au-delà s'il s'agit d'un enfant infirme.
En cas de suspension, la veuve ou le veuf, dès son 50e anniversaire, doit reprendre contact avec l'Ircantec pour la reprise de ses paiements ;

- **ne pas être remarié(e)**

Le conjoint divorcé pourra demander à bénéficier d'une retraite de réversion s'il ne s'est jamais remarié à la date du décès et si le décès est postérieur au 18 juillet 1978.

Précisions complémentaires

Lorsque l'auteur des droits totalise moins de 300 points, il perçoit, au moment du calcul de son allocation, une somme appelée capital unique ou rachat. Cette somme versée en une seule fois correspond au remboursement des cotisations réévaluées, parts agent et employeur. Elle solde l'ensemble des droits au regard de l'Ircantec.
Ce remboursement de cotisations éteint également les droits à réversion du veuf ou de la veuve.

VALEUR DU POINT IRCANTEC
0,44943 €
au
1er avril 2010

Le versement des retraites Ircantec

Le paiement de votre retraite sera effectif sur le compte de votre établissement financier (banque, CCP, La Banque postale pour les lettres-chèques) aux dates suivantes :

- **si vous percevez une allocation payable mensuellement,** les prochains paiements interviendront les 26 juillet, 30 août, 29 septembre, 28 octobre, 29 novembre et 21 décembre 2010 ;
- **si vous percevez une allocation payable trimestriellement,** le dernier paiement a eu lieu le 28 juin. Les prochains paiements interviendront le 29 septembre et le 21 décembre 2010 ;
- **si vous percevez une allocation payable annuellement,** votre allocation a été versée le 22 décembre 2009, le prochain paiement sera effectué le 21 décembre 2010.

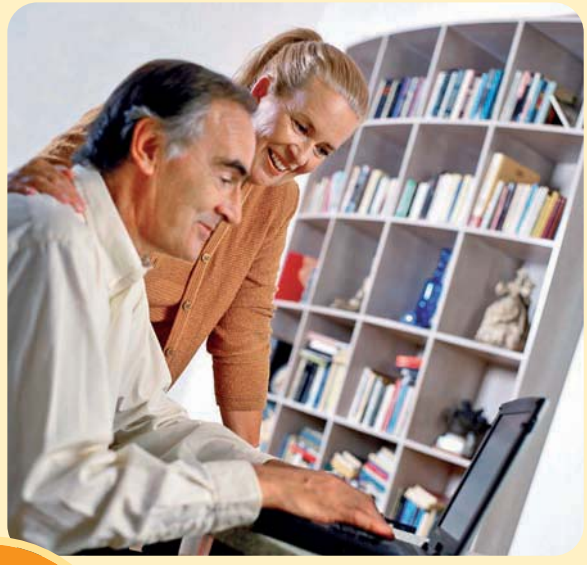

Getty images

Le délai d'acheminement sur votre compte dépend ensuite de votre établissement financier. Si votre compte n'est pas crédité dans les premiers jours du mois suivant le versement, veuillez interroger d'abord votre établissement financier avant de nous appeler.

> **Vous pouvez retrouver ces informations 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur le serveur vocal de l'Ircantec en appelant le 02 41 05 24 00.**

caissedesdepots/JM Pettina.

Jean-Paul Thivolie
président du conseil d'administration

Sachons profiter des beaux jours…

En ce début d'été qui marque le milieu de l'année 2010, il est intéressant de dresser un bilan d'étape des dossiers en cours.

La première convention d'objectifs et de gestion de l'Ircantec (COG) a été adoptée, après plusieurs mois de négociation, par le conseil d'administration du 7 avril dernier. Cette COG conclue après la réforme paramétrique de 2008 vise à préparer les principales mutations du régime à l'horizon 2020. Elle fixe notamment des objectifs en matière d'aide sociale orientée vers la prévention de la perte d'autonomie ce qui conduira le conseil d'administration à revisiter ses modes d'intervention dans le financement des établissements des personnes âgées. Elle fixe également des objectifs d'amélioration de l'accueil des affiliés en termes de simplification de processus, de renforcement des partenariats avec les CICAS (centre d'information de conseil et d'accueil des salariés) et des capacités de la plate forme téléphonique d'Angers. La signature de cette convention conclue entre l'Etat, l'Ircantec et la Caisse des dépôts est intervenue le 22 juin.

La négociation avec l'Agirc-Arrco sur la Poste se poursuit et progresse dans un contexte médiatique qui n'est pas toujours propice à la sérénité de la réflexion. Soucieux de parvenir à un accord évitant toute fragilisation du régime tout en préservant l'intégrité des ressources de l'Agirc-Arrco, les négociateurs de l'Ircantec se sont déclarés prêts à conclure la convention prévue par la loi dès lors qu'un scénario respectant les intérêts mutuels des deux régimes serait retenu.

Mais cette revue est aussi celle de la période estivale, celle des vacances et souvent du plaisir de la garde des petits enfants. Elle vous rappelle quelques conseils pour passer ces vacances sans souci. Elle propose également des activités telles que la généalogie à partager avec les jeunes souvent curieux de leurs racines et de la vie quotidienne d'autrefois, la lecture de romans écrits par des retraités de l'Ircantec et la visite de belles expositions proposées en 2010 lors du festival de la Normandie impressionniste.

En attendant notre prochain rendez-vous d'automne avec la revue d'octobre, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous d'agréables vacances d'été.

Fotolia

p. 8

MBA@JFLange

p. 12

Fotolia

p. 13

Fotolia

p. 14

2 Ircantec et vous

4 Votre caisse
- Bilan de l'activité 2009
- Hommage à M. Trunkenboltz et B. Brand
- Cap sur les Iles de l'Atlantique

7 Actualités
- Prothèses dentaires : vers plus de transparence

8 Dossier
- Généalogie : en quête de racines

11 Détente
- Livres : les romans à secrets
- Remue-méninges : énigmes

12 Bien vivre sa retraite
- Festival Normandie impressionniste 2010
- Seniors et juniors : toit et convivialité
- Petits-enfants en vacances : soyez vigilant !

15 Générations
- Le bonheur en dédicaces

16 Échanges

ircantec
La retraite complémentaire publique

N° 40. Juillet 2010
Siège social de l'Ircantec : 33, rue Villiers de l'Isle-Adam 75971 PARIS Cedex 20
Directeur de la publication : Jean-Paul Thivolie
Rédacteur en chef : Jean-Luc Maubé
Réalisation : Reed Publishing
Points d'information Ircantec : Angers : 02 41 05 25 25
Couverture : Corbis
Impression : Imaye Graphic
Dépôt légal : juillet 2010
ISSN : 1624-4737

2009, une année de mobi

L'Ircantec vous présente les grandes lignes de son bilan 2009, marqué par la mise en œuvre de la réforme du régime et des nouvelles orientations dans le domaine de l'action sociale.

L'année 2009 a enregistré, une fois de plus, une forte augmentation des demandes de retraites de salariés (+ 13 %) et un nombre encore très significatif de dossiers d'élus locaux suite aux élections municipales de 2008. Au total, le flux de demandes de liquidations s'est élevé à 162 000 dossiers, soit 11 % de plus que les prévisions. Cette tendance à la hausse va se poursuivre en 2010 avec une prévision de 177 000 dossiers de demandes de retraite.
Dans ce contexte difficile, il faut souligner la performance de gestion de l'Ircantec. La mobilisation des équipes, l'amélioration des outils, la qualité des comptes de droits, notamment, ont permis d'améliorer la productivité et de respecter nos engagements sur les délais de liquidation.

Une année de réformes

2009 a également vu le renforcement du partenariat avec l'Agirc-Arrco. 60 % des dossiers adressés à l'Ircantec en 2009 ont été préparés par le réseau des Cicas (centres d'information et d'accueil communs aux caisses Agirc et Arrco), avant d'être traités par les équipes Ircantec sous forme totalement dématérialisée. Notre objectif commun est d'optimiser encore ce processus afin d'améliorer le service rendu et de faire face aux volumes de liquidations dans les années à venir.
Autre événement marquant de l'année 2009 : la mise en place de la réforme de l'Ircantec. Les nouveaux seuils de périodicité sont entrés en vigueur au 1er janvier 2009, de même que la nouvelle réglementation relative aux périodes de chômage.
Ces réformes ont nécessité des actions importantes de communication et de formation des gestionnaires sur les nouvelles dispositions réglementaires. En parallèle, des développements informatiques ont permis d'adapter le système d'information. Le tout a été effectué sans interruption de la chaîne de traitement des dossiers.

Des profils contrastés

Fin 2009, l'Ircantec comptait 1,821 million d'allocataires, soit + 2,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de nouveaux retraités est de 155 505, soit une progression de 3,6 %. L'augmentation des départs à la retraite est en réalité beaucoup plus importante (+ 22,1 %), notam-

Les chiffres

- **Actifs cotisants : 2,75 millions**
- **Retraités : 1,82 million**
- **Organismes employant du personnel affilié à l'Ircantec : 67 200**
- **Cotisations encaissées : 2,29 milliards d'euros**
- **Prestations versées : 1,92 milliard d'euros**
- **Répartition des actifs cotisants**
  - **État : 32,97 %**
  - **Collectivités territoriales (salariés) : 39,42 %**
  - **Collectivités territoriales (élus) : 9,13 %**
  - **Collectivités hospitalières : 16,95 %**
  - **Autres : 1,53 %**

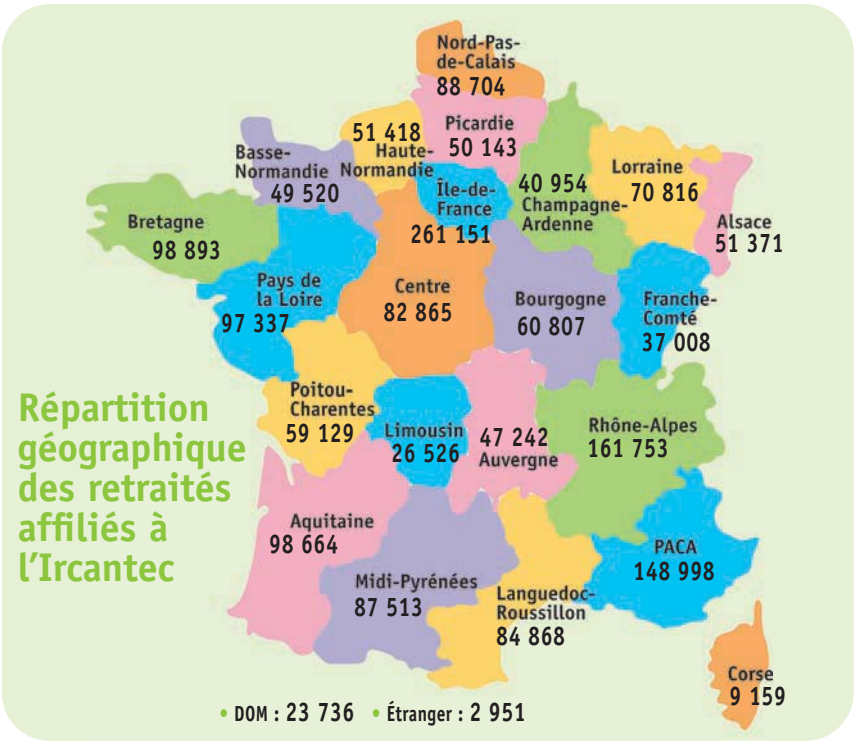

lisation pour l'Ircantec

ment du fait du départ à la retraite de près de 32 000 élus locaux à l'occasion des élections municipales.
Le léger recul de la progression de l'effectif pensionné s'explique par l'augmentation du seuil de points à partir duquel un affilié peut percevoir une allocation. Ce seuil a été relevé de 100 à 300 points au 1er janvier 2009.

Les retraités

- Les allocataires ont en moyenne 74 ans et 2 mois.
- L'âge moyen du départ à la retraite est de 62 ans et 1 mois.
- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes (58,4 % des droits directs et 88,5 % des droits dérivés).
- La durée moyenne de carrière est de 8 ans et 10 mois.
- La moyenne des points accumulés s'élève à 2 332, mais recouvre des situations contrastées :

– 50 % des allocataires ont moins de 790 points et perçoivent environ 8,2 % des montants payés par le régime ;
– 20 % des allocataires ont plus de 2 359 points et perçoivent environ 74,1 % du montant total.

Les actifs

Le nombre de cotisants à l'Ircantec s'élève à 2,75 millions : ce sont pour 90,5 % d'entre eux des salariés et pour 9,5 % des élus locaux percevant une indemnité de fonction. La population cotisante est très féminisée, notamment dans la fonction publique territoriale et hospitalière (61,6 %). Elle est aussi particulièrement jeune : un quart des cotisants a moins de 25 ans.

Cap sur l'action sociale

Les nouvelles orientations de l'action sociale – maintien à domicile des retraités et prévention de la perte d'autonomie –, ont été mises en œuvre. L'Ircantec s'est engagée dans une démarche d'évaluation des besoins des retraités, en coordination avec le régime…

Les retraites face à la crise financière

Le 16e Forum Retraite, organisé par la Caisse des dépôts, le 30 mars, a réuni des universitaires, des personnalités politiques et des gestionnaires. Les débats ont abordé les conséquences de la crise financière sur les régimes de retraite. Celle-ci aurait réduit d'environ 30 % les actifs cumulés par les fonds de pension et autres caisses de retraite, tant en France qu'à l'étranger. Cette crise a également entraîné un changement du comportement d'épargne des ménages. Une table ronde a été consacrée aux comptes notionnels. Ce système par répartition, adopté en Suède et en Italie, consiste en l'accumulation d'un capital durant la vie professionnelle d'un individu. Ce capital « virtuel » accumulé est ensuite converti au moment du départ à la retraite.

Hommage à deux anciens présidents du Conseil d'administration de l'Ircantec

Nous vous avons déjà fait part brièvement dans le numéro d'avril, des décès de M. Trunkenboltz âgé de 87 ans, le 5 avril 2010, et de M. Brand, âgé de 69 ans, le 19 mars. Tous deux ont été présidents du Conseil d'administration de l'Ircantec.

Maurice Trunkenboltz a été président de l'Igrante de 1968 à 1970. Cette institution fusionnera en 1971 avec l'Ipacte pour devenir l'Ircantec. Il a été ensuite président du Conseil d'administration de l'Ircantec à plusieurs reprises, entre1971 et 1999. Il a été une figure historique de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et du mouvement syndical CGT dont il a été membre du bureau national pendant une trentaine d'années. Son activité militante a été intense, et il s'est particulièrement impliqué dans le domaine des retraites. C'est d'ailleurs pour honorer l'ensemble de cet engagement qu'il lui a été remis la Légion d'honneur.

DR
Maurice Trunkenboltz

Bernard Brand a été président du Conseil d'administration de l'Ircantec de 2002 à 2004. Administrateur de septembre 1994 à mai 2009, homme cultivé, discret, Bernard Brand a su faire l'unanimité autour de lui lors de sa présidence. Historien amateur et collectionneur, Bernard Brand était aussi très engagé dans le monde associatif et syndical. Enfin, depuis vingt-cinq ans, il était maire d'un village alsacien, Bergholtz-Zell, auquel il consacrait toute son énergie.

DR
Bernard Brand

L'ensemble du Conseil d'administration de l'Ircantec ainsi que les personnels de la Caisse des dépôts expriment leur profonde tristesse et renouvellent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches. ◆

2009, une année de mobilisation pour l'Ircantec

... général. Elle a, par ailleurs, négocié en faveur de l'ensemble de ses retraités un accès privilégié à deux enseignes nationales de services à la personne.

Les aides individuelles

Les demandes d'aides ont augmenté de 19 %, dans un contexte de tension économique. Les versements ont atteint 7,4 millions d'euros en 2009, en dépassement de 10 % par rapport au budget prévisionnel. Les excédents ont été pris en charge par le fonds de réserve de l'action sociale.

Les prêts

En 2009, le montant des versements de prêts aux retraités s'est élevé à 1,3 million d'euros. Il correspond à l'attribution de 315 prêts à taux bonifié, dont 40 % pour le financement de travaux d'amélioration de l'habitat.

Le financement des établissements

1,4 million d'euros, soit la totalité de l'enveloppe budgétaire 2009, ont financé onze opérations situées dans les zones prioritaires définies par le Conseil d'administration : Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Plus de 400 établissements ont bénéficié de financements à taux réduit et se sont engagés à réserver un stock de 900 places prioritaires aux allocataires de l'Ircantec.

Les loisirs

6 175 participants ont bénéficié des offres partenaires des professionnels du tourisme avec des remises de 4 % à 25 %, selon les prestations. La croisière « Les Capitales de la Baltique » a séduit 733 passagers. ◆

Cap sur les Iles de l'Atlantique

***« En toute confiance ! »*, Annick et Jean-Claude ont choisi de partir une nouvelle fois en croisière avec l'Ircantec, vers « Les îles de l'Atlantique » du 18 au 29 avril dernier.**

DR

Habitués des croisières – ils en sont à leur septième - Annick et Jean-Claude choisissent les croisières proposées par l'Ircantec car *« elles sont toujours bien organisées »* et qu'ils peuvent *« y aller en toute confiance »*. Après la Baltique l'année dernière, ils ont mis le cap, cette année, sur les Iles de l'Atlantique (Les îles Canaries et Madère) en longeant les côtes espagnoles et le Maroc. C'est à bord du Costa Marina qu'ils ont embarqué pour onze jours de dépaysement. *« Nous préférons ce bateau car il est à taille humaine avec une capacité de 700 passagers et tout le monde parle français. Maintenant nous y avons nos habitudes en prenant toujours la même cabine près des commerces et du restaurant. Les services à bord sont très raffinés et le personnel toujours à la hauteur. »*

Animations et excursions, toujours un plaisir

Ancien marin, Jean-Claude préfère rester sur le pont pendant qu'Annick assiste aux conférences qui présentent les villes ou les lieux d'excursions : la Méditerranée, le Détroit de Gibraltar et sa situation stratégique entre Europe et Afrique… Pour les spectacles et les excursions, c'est toujours avec plaisir qu'ils s'y rendent quand ça les tente. Après une visite de Barcelone, Annick et Jean-Claude ont assisté à un spectacle de Flamenco et ont pu admirer la ville du haut de la colline de Montjuic. Au Maroc, ils ont profité de l'escale à Casablanca pour s'échapper une journée à Marrakech accompagnés d'un guide.

Un seul inconvénient : *« les excursions le dimanche où les magasins sont très souvent fermés. Pourquoi ne pas passer cette journée en mer sans pour autant troubler la contingence portuaire ? »* s'interroge Annick.

« Nous y retournons car nous sommes contents et que le cadre correspond à nos attentes. Il y a toujours de l'animation, on ne s'ennuie jamais et il n'y a aucune obligation. Les croisières se sont beaucoup démocratisées, ce n'est pas guindé comme dans les films » insiste Annick. *« En tout cas, nous sommes prêts à repartir avec l'Ircantec l'année prochaine surtout s'il s'agit de la Méditerranée orientale… »* ◆

Par Christophe Polaszek

Vous devez vous faire poser une couronne ou un implant dentaire ? Sachez que la loi oblige désormais les chirurgiens-dentistes à faire figurer clairement sur leurs devis le prix des prothèses et leur provenance.

Prothèses dentaires : vers plus de transparence

Fotolia

Prothèses dentaires : n'hésitez pas à comparer les tarifs

Pour protéger ses dents, il est parfois indispensable de poser une couronne ou un implant dentaire. Ces prothèses fixes ont un rôle esthétique, mais aussi et surtout fonctionnel. Remplaçant une dent manquante ou coiffant un morceau de dent, elles permettent une mastication efficace tout en empêchant les autres dents de se déplacer. De plus, sans leur protection, le petit bout de dent restant risque de se fendre ou d'éclater, voire de s'infecter ou de se carier*. Malheureusement, la fabrication et la mise en place de telles prothèses exigent toujours une dépense importante.

Des prothèses fabriquées à l'autre bout du monde

Pour mieux encadrer ces frais, l'ordonnance n° 2010-250 du 11 mars 2010 impose désormais aux chirurgiens-dentistes de fournir à leurs patients une copie de la déclaration de fabrication de la prothèse. En effet, jusqu'alors, les chirurgiens-dentistes n'étaient pas tenus de communiquer le pays de fabrication de la prothèse. Or, les couronnes fabriquées en Chine, au Maroc ou à Madagascar sont achetées entre 15 et 50 € par les dentistes contre 100 à 250 € chez un prothésiste français (et payées 600 € en moyenne par le patient !), et certaines ne respecteraient pas les normes européennes. Au total, selon l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, 15 % des prothèses dentaires posées en France seraient importées. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre dentiste et à ouvrir un vrai dialogue.

Devis écrit obligatoire

En outre, la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 oblige depuis un an les chirurgiens-dentistes à vous fournir un devis écrit, détaillé et gratuit avant la pose d'une prothèse. Ce devis doit indiquer, séparément, le prix d'achat du matériel et celui des prestations. Avant la pose d'une couronne, par exemple, le dentiste doit indiquer le prix auquel il l'a achetée à son prothésiste. Il est ainsi plus facile de comparer les devis de plusieurs dentistes. Votre choix du chirurgien-dentiste repose sur ses compétences et sur la confiance que vous placez en lui. Mais rien ne vous empêche de comparer ses tarifs avec ceux d'autres praticiens. Sachez, par ailleurs, que les prix sont nettement plus élevés dans les grandes villes ; une prothèse dentaire est souvent bien plus abordable en province. ◆

* La perte d'une prothèse fixe dentaire nécessite toujours de prendre contact assez rapidement avec son chirurgien-dentiste… même si aucune douleur n'est ressentie. Elle peut mettre en péril la santé des autres dents.

Soins à l'étranger : des économies risquées

En Espagne, en Hongrie ou en Pologne, la pose d'une prothèse dentaire peut coûter beaucoup moins cher : environ 1 000 € pour un implant à Budapest – ville où les dentistes bénéficient d'une excellente réputation –, séjour d'une semaine compris, contre 2 000 € en France ! Côté finances, ce qui est remboursé en France l'est aussi en Europe[1]. La différence essentielle réside dans le suivi : en France, le patient est revu régulièrement et gratuitement dans l'année qui suit la pose, alors que ce contrôle n'existe pas à l'étranger. En cas d'infection, par exemple, il faudra se faire soigner et parfois reprendre les soins dentaires en France. Avant de sauter le pas, informez-vous en recueillant des témoignages sur la clinique, et préférez les établissements agréés par votre mutuelle ou votre assurance.

1. En respectant les procédures d'entente préalable notamment, les assurés sociaux peuvent recourir à des soins dentaires dans un des pays membres de la communauté européenne « dans les mêmes conditions que si les soins avaient été reçus en France ».

Par Frédérique Chavane

Généalogie : en quête de racines

Fotolia

Véritable travail de fourmi, la généalogie séduit de plus en plus d'adeptes. Vous avez du temps et l'idée de mener l'enquête vous tente, alors partez à la chasse aux indices ! Quelques conseils pour vous lancer dans l'aventure.

Connaître vos racines, reconstituer l'histoire de votre famille, réaliser votre arbre généalogique, qui d'entre vous n'a jamais souhaité retrouver les traces de ses ancêtres ? D'après une enquête Ipsos publiée en avril 2010*, plus de six Français sur dix se déclarent intéressés par la généalogie et 61 % ont déjà effectué des recherches généalogiques. Ce sont donc quelques millions de Français qui se passionnent depuis plusieurs décennies pour cette discipline. Bien plus que la réalisation d'un arbre généalogique, il s'agit de retrouver ses ancêtres, de leur redonner vie en reconstituant leur quotidien pour comprendre leur histoire.

Ravivez la mémoire !

Temps, patience, persévérance, motivation, méthode, ordre… sont les ingrédients nécessaires pour jouer les détectives. Pour débuter vos recherches, tournez-vous d'abord vers vos proches, en particulier les doyens. Ils seront ravis d'évoquer avec vous leurs souvenirs de jeunesse. Toutes les informations, toutes les anecdotes évoquées, comme les noms des personnes figurant sur des photos, sont bonnes à noter. Il ne faut pas hésiter à croiser, voire vérifier, les histoires de famille parfois enjolivées ou déformées. Consultez tous les documents familiaux auxquels vous pouvez avoir accès (livrets de famille, faire-part de mariage, de naissance, photos, correspondances, diplômes…). N'hésitez pas à fouiller dans les greniers ou à flâner dans les cimetières, les pierres tombales étant une mine de renseignements. Ces premières informations récoltées, il faut y mettre de l'ordre, en les résumant sur des fiches individuelles, par exemple. Rédigées sur le même modèle pour plus de cohérence et de clarté, numérotées, classées, elles répertorient tous les indices déjà recueillis (nom, date et lieu de nais-

Etat des opérations de numérisation et de mise en ligne des registres paroissiaux et d'état civil dans les services d'archives publics au 18 mars 2010

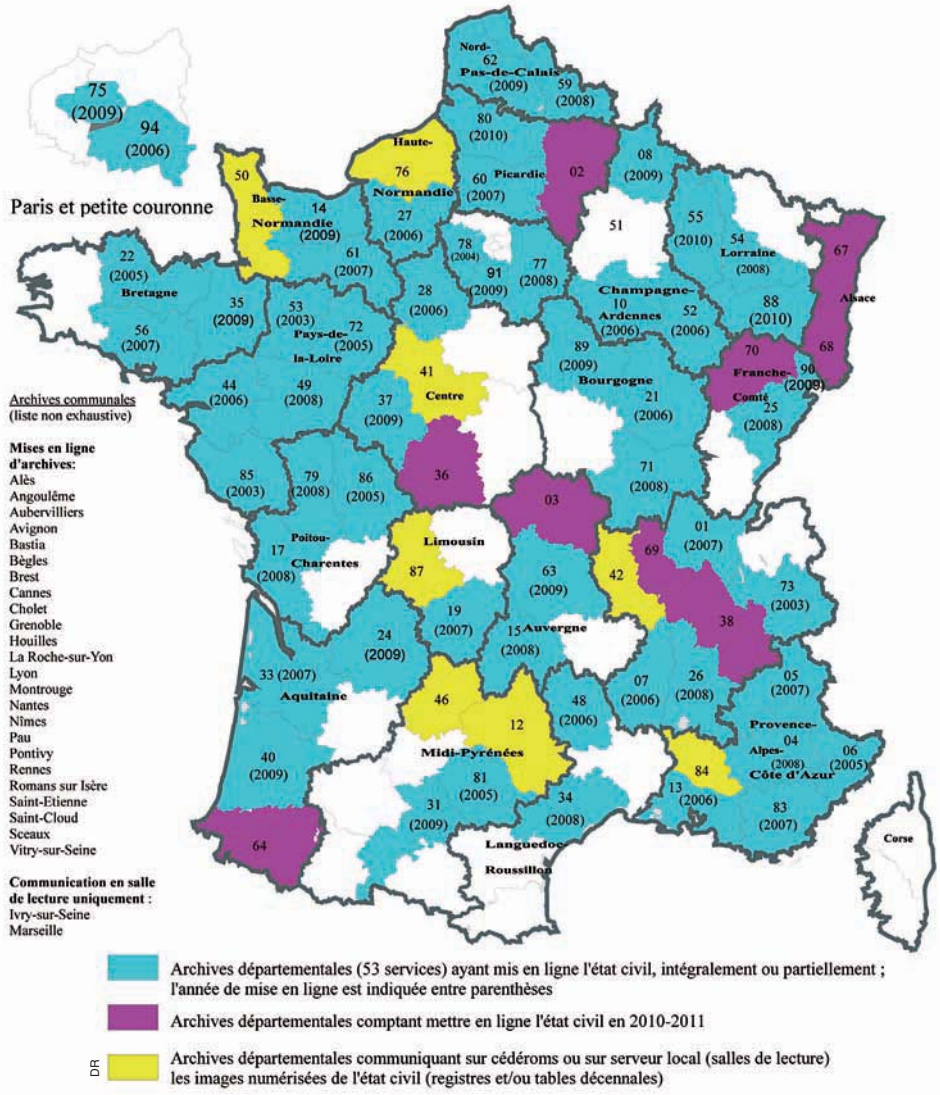

DR

Archives en ligne

À l'heure où Internet est la première source d'information généalogique, la numérisation des archives représente un véritable enjeu. Qu'elles soient nationales, départementales, municipales, une multitude d'archives sont petit à petit numérisées et mises en ligne pour en faciliter leur accès au plus grand nombre. La carte des services d'archives publics ayant numérisé et/ou mis en ligne les registres paroissiaux et d'état civil est d'une grande aide pour savoir si les recherches peuvent être menées tout en évitant des déplacements.

● Archives parisiennes

Elles sont mises en ligne depuis décembre 2009. Lors de la Commune de Paris, en mai 1871, des incendies ont ravagé les archives de la Seine et le palais de justice de Paris. Plus de huit millions d'actes issus des registres paroissiaux établis avant 1792 et des registres d'état civil dressés avant 1859 dans les douze anciens arrondissements parisiens et dans les communes de la banlieue sont partis en fumée. Un gigantesque travail de reconstitution a été lancé. Désormais, les fichiers alphabétiques de l'état civil reconstitué (du XVI[e] siècle à 1859), les tables décennales et les registres d'actes de l'état civil (1860-1902) ainsi que les plans parcellaires parisiens (XIX[e] siècle) sont consultables sur www.paris.fr, rubrique Culture puis Archives de Paris.

Ci-dessus, la carte des services d'archives publics ayant numérisé et/ou mis en ligne les registres paroissiaux et d'état civil. Pour consulter en ligne la carte de France des services d'archives publics www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3644

sance, baptême, mariage, diplôme, décès, et tous les souvenirs évoqués) pour faciliter la suite de l'enquête. Sachez qu'il existe de nombreux logiciels de généalogie fiables permettant la saisie d'informations dans des fichiers généalogiques, puis leur gestion.

Si, dans votre enquête généalogique, vous partez de vous, par exemple, dans l'idée de retrouver tous vos ancêtres paternels et maternels, vous vous orientez vers une généalogie ascendante. C'est souvent dans ce sens que les apprentis généalogistes débutent leurs investigations. Mais l'envie peut venir de travailler sur la descendance d'un seul ancêtre. Cette généalogie descendante, plus complète, permet de tenir compte de tous les membres collatéraux (oncles, tantes, cousins, cousines).

Une multitude de sources

Après avoir exploité toutes les archives familiales à votre disposition, poursuivez vos recherches à travers les archives nationales, départementales, municipales et notariales. Depuis le 15 juillet 2008, une loi a modifié les délais de communication des archives. De 100 ans, ils ont été ramenés à 75 ans pour l'état civil et les données personnelles. Chaque département possède ses archives, qui regroupent dans un même lieu les registres d'état civil (naissance, mariage, décès) et paroissiaux (baptême, mariage, sépulture) ainsi que les archives notariales. À ne pas négliger non plus, les associations de généalogie, présentes à travers toute la France, vous en trouverez facilement une près de chez vous. Elles peuvent vous être d'une aide précieuse. En réunissant ceux qui s'y intéressent, elles favorisent les échanges et offrent la possibilité de mettre en commun des travaux. Ces associations ont entrepris, depuis plusieurs années, le relevé systématique des actes des registres d'état civil et des registres paroissiaux et les tiennent ...

Plus de deux cents millions de fiches à votre disposition !

Jean-Marie Andriveau DR

Généalogiste successoral à Paris, Jean-Marie Andriveau, vous présente son métier et vous ouvre les portes des Archives généalogiques Andriveau qui dénombrent près de deux cents millions de fiches d'état civil. Une véritable mine d'informations pour compléter vos recherches.

● Qu'est-ce que la généalogie successorale ?
Souvent on confond les généalogistes familiaux et les généalogistes successoraux. Les premiers se chargent de trouver les ancêtres. Les seconds, bien moins connus et dont nous faisons partie, ont pour mission de rechercher les héritiers a priori inconnus d'un défunt. Mandatés par les notaires en quête des héritiers lors d'une succession, par les mairies pour un bien immobilier vacant et sans maître, par les syndics d'immeubles pour cause de charges impayées et aussi par les administrateurs judiciaires… Nous avons la mission d'établir la dévolution successorale.

● En quoi consiste le métier de généalogiste successoral ?
Le travail s'organise en trois phases : la recherche, la révélation et le règlement de la succession. La première consiste, tel Sherlock Holmes, à mener une enquête avec pour seul indice de départ le nom du défunt, pour retrouver les ascendants et surtout les éventuels héritiers inconnus. En plus des actes officiels archivés dans les mairies, les greffes et les registres paroissiaux, le généalogiste doit glaner des informations auprès des voisins, des amis du défunt pour faire avancer les recherches.
La deuxième étape, celle de la révélation, peut donner lieu à toutes sortes de réactions de la part des héritiers retrouvés, qu'il faut savoir gérer. Une lettre révèle à tous les héritiers l'origine de la succession. Par une procuration, le généalogiste est désigné comme mandataire pour régler la succession. Lors de cette phase ultime du métier, il procède, avec le notaire, à la liquidation de la succession et à la distribution des fonds.

● Comment avez-vous pu réunir près de 200 millions de fiches d'état civil ?
Depuis près de deux siècles et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mes ancêtres ont parcouru la France entière et recopié avec soin les registres de naissances, de mariages et de décès, ainsi que les listes électorales. Ils ont ainsi accumulé près de deux cents millions de fiches d'état civil des plus grandes villes de France et des colonies.
Si vos lecteurs souhaitent demander des recherches sur ces fiches d'état civil, celles-ci sont payantes (de 35 à 65 € selon le type de recherche). Par contre, si elles n'aboutissent pas, elles ne sont pas facturées.
● www.andriveau.fr

… à la disposition de leurs adhérents.
Mais la première source d'information pour toutes vos démarches généalogiques est bien sûr Internet. Une multitude de sites prodiguent les premiers conseils pour bien débuter votre quête, mettant à disposition d'innombrables données qui nourrissent les recherches des uns et des autres. Et, depuis plusieurs années, les archives publiques et les associations généalogiques s'attachent à numériser les fiches pour constituer une base de données disponible en salle de lecture et surtout pour les mettre à disposition du plus grand nombre en les diffusant progressivement sur le Net (cf. carte).
Loisir, passion, mais aussi héritage à transmettre, une recherche généalogique n'est jamais totalement achevée. Grâce aux données récoltées, vous pourrez réaliser votre arbre généalogique, que vos descendants pourront ensuite actualiser, organiser des « cousinades » durant lesquelles de véritables rencontres familiales auront lieu ou encore écrire l'histoire de vos ancêtres en relatant leur vie quotidienne et pourquoi pas en dévoilant les secrets de famille…◆

*Enquête réalisée par Ipsos en mars 2010 pour le site genealogie.com

☛ POUR ALLER PLUS LOIN

■ Quelques sites généalogiques, parmi une multitude
www.france-genealogie.fr
www.genealogie.com
www.geneanet.org

■ Fédération française de généalogie
Tour Essor 93
14, rue Scandicci
93508 Pantin cedex
Tél. : 01 57 42 90 82
www.genefede.org

■ La France Généalogique
12, rue Chabanais
75002 Paris
Tél. : 01 40 41 99 09
www.cegf.org

■ Des livres parmi tant d'autres
Débuter une recherche généalogique, Marie-Noëlle Mergnac, Éditions Autrement, 112 pages.
Généalogie mode d'emploi, Jean-Louis Beaucarnot, Marabout Pratique, 128 pages.

Les livres

Par Coralie Moreau

Secrets de famille, encore et toujours, enquêtes et fresques historiques, c'est à la découverte passionnante des romans écrits par les retraités Ircantec que nous vous convions. Bonne lecture.

LE LOUP DE MÉTENDAL
Gilles Laporte

Petite, Clémence a grandi dans l'univers de la faïence où travaillait son père, chef d'atelier. C'est tout naturellement qu'elle perpétue la tradition. Orpheline, et veuve d'un artisan mort au combat, elle assume seule leur enfant et prend en charge un frère revenu impotent de la bataille de Sébastopol. Elle survit avec le maigre fruit de ses ventes de terres cuites dans une ville meurtrie par les assauts des cavaliers prussiens. En 1871, refusant l'annexion prussienne, des Alsaciens se réfugient en nombre en Lorraine. Parmi eux, Palmyre Lazare qui tombe bientôt sous le charme de Clémence.

Presses de la cité • 396 pages • 19,90 €

LES ENQUÊTES DE MÉLANIE
Françoise Casas

Tome 1 : les Mystères de Levens

Une maison de retraite tenue par des sœurs, des pensionnaires tout ce qu'il y a de plus normal et une nouvelle arrivante, du nom de Mélanie Planchet… Qui a dit que rien ne pouvait se passer dans une maison de retraite ? Mélanie Planchet, jeune retraitée septuagénaire, va jouer les détectives, une enjouée et sagace Miss Marple à la sauce normande, dans une région méridionale qu'elle va apprendre à aimer. *ELOR • 160 pages • 13 € port compris*

• Les tomes 2 « Secrets de la Pinède » et 3 « Les énigmes du Bois-Joli » sont disponibles au même tarif.

TON SECRET SERA LE MIEN
Marie Vaumoise

Qui aurait pu déposer cette corbeille de fleurs sur le cercueil de Laure ? On ne lui connaissait pourtant aucune famille… Sa voisine, Catherine Millet, à laquelle Laure a légué dans son testament ses meubles et ses bibelots, découvre, cachée dans *Le guide des fleurs sauvages,* une disquette qui raconte la vie de la défunte… et son secret. Catherine décide d'en conserver pour elle la mémoire. Ton secret sera le mien.

EDILIVRE • 190 pages • 17 €

LES BRODEUSES DE L'HISTOIRE
Denise Morel et Marie France Le Clainche

À Bayeux, mais aussi de l'autre côté de la « Mer de Bretagne » se constitue alors, dans des ateliers de broderie où exercent les meilleurs artisans de l'époque, la fameuse Tapisserie de Bayeux. Il s'agit pour ses commanditaires, sous l'autorité des religieux, de magnifier la conquête de l'Angleterre par Guillaume et les Normands. Une vaste épopée transfigurée par les canons de la représentation de l'époque, véritable bande dessinée du haut Moyen Âge, riche pour nos yeux contemporains de mille et uns détails et anecdotes …

Coop Breizh • 344 pages • 19,50 € + 4 € de frais de port

REMUE-MÉNINGES

Par Philippe Brunel

Énigme 1

L'héritage d'un oncle lointain doit être réparti entre Béatrice et Paul ; l'intégralité à celui ou celle qui serait l'oncle ou la tante de l'autre. Béatrice affirme que Paul est son oncle, et Paul que Béatrice est sa tante. Tout le monde ayant l'air de bonne foi, quelle reconstitution logique le généalogiste a-t-il dû faire pour retrouver la vérité ?

Solution :

Paul n'ayant pas d'oncle, son père n'a pas de frère. Comme elle est célibataire, la seule belle-sœur que peut avoir la sœur du père de Paul est la femme du père de Paul, soit sa mère. Béatrice est fille unique car Paul n'a qu'une seule tante, du côté paternel. Béatrice est donc la mère de Paul.

Énigme 2

Un généalogiste ayant mélangé tous ses documents doit retrouver qui est Béatrice. Pour cela, il retrouve quelques notes sur lesquelles sont griffonnées les indications suivantes : Béatrice est la belle-sœur de la sœur célibataire du père de Paul. Paul a une seule tante et n'a pas d'oncle. Qui est donc Béatrice ?

Solution :

Nommons Isabelle et Valérie les mères respectives de Béatrice et Paul. Isabelle a épousé le père de Valérie, et de ce mariage est née Béatrice. Béatrice est ainsi la demi-sœur de Valérie (elles ont le même père). De même, Valérie a épousé le père d'Isabelle, et de ce mariage est né Paul. Paul est ainsi le demi-frère d'Isabelle, mais Béatrice est la fille d'Isabelle, donc Paul est son oncle. Béatrice étant également la demi-sœur de Valérie, mère de Paul, elle est de ce fait la tante de Paul. Le généalogiste a donc proposé de faire deux parts égales.

par Chantal Manoncourt

Festival Normandie impressionniste 2010

MBA@JFLange

Monet a consacré vingt-huit tableaux à la cathédrale de Rouen.

Verdoyante, vallonnée et fleurie, de Rouen à la côte d'Albâtre en passant par le pays de Caux, la Seine-Maritime offre une invitation aux sources de l'inspiration des peintres impressionnistes.

Des mouettes chahutent dans la brume légère qui danse sur la Seine. Derrière les immeubles qui bordent le fleuve, Rouen rayonne dans le soleil d'été sous ce Gros-Horloge qui donne l'heure à la cité depuis la Renaissance. Comme un îlot préservé, plus de deux mille maisons à pans de bois et colombages superbement restaurées, belles et peintes comme elles l'étaient au temps des lavandières de la rue Eau-de-Robec, conduisent aux plus beaux édifices de la vieille ville. Emporté par la flamboyance du patrimoine, Monet a consacré vingt-huit tableaux à la cathédrale Notre-Dame. *« Nous avons le paysage le plus splendide qu'un peintre puisse rêver, la vue de Rouen dans le lointain »* s'extasiait Pissarro.

Retour aux sources impressionnistes

L'impressionnisme est né dans cette région qui a séduit tant de peintres par ses ciels changeants et cette lumière si particulière qui se joue des nuages. Le paysage de la vallée de la Seine cache des trésors dans ses célèbres boucles, les jardins monastiques de Saint-Georges-de-Boscherville, les ruines de l'abbaye de Jumièges et le cloître de Saint-Wandrille. Plus loin à Villequier flotte le souvenir de Léopoldine, la fille de Victor Hugo. C'est le pays de Caux, ponctué de vertes prairies, de bocages éparpillés, de troupeaux paisibles et de superbes jardins tels la magnifique roseraie du château du Mesnil Geoffroy à Ermenouville et le Bois des Moutiers à Varengeville-sur-Mer, somptueusement fleuri en toutes saisons. Enfin, les plages de sable fin et les hautes falaises de craie de la côte d'Albâtre qui courent jusqu'à Etretat et sa mystérieuse Aiguille. Un paysage de rêve pour Vallotton, Delacroix, Monet, Boudin et bien d'autres, qui ont planté jadis leurs chevalets, éblouis par la majesté du décor. Mais la peinture n'est pas la seule présente à ce rendez-vous. Bals, guinguettes, déjeuners sur l'herbe, promenades sur les chemins de halage, parcours fléchés dans les villages, ateliers de peinture en plein air, projections nocturnes à Rouen... complètent à merveille ce festival Normandie Impressionniste ouvert à toutes formes d'expressions artistiques. ◆

Les plus belles expositions de peinture

« Une ville pour l'impressionnisme : Monet, Pissarro et Gauguin à Rouen » (jusqu' au 26 septembre) reste l'exposition phare de cette manifestation en présentant une centaine d'œuvres au musée des Beaux-Arts de Rouen.
« Honfleur, entre tradition et modernité 1820-1900 » (jusqu'au 6 septembre). Le musée Eugène Boudin d'Honfleur met en valeur des artistes connus, Corot, Boudin, Courbet, ou moins connus, Dubourg, Cals, Guérard.
« Millet, à l'aube de l'impressionnisme » (jusqu'au 12 septembre) au musée d'art Thomas-Henry de Cherbourg.
« Sur les pas de Corot et Millet : de l'époque impressionniste à la Normandie contemporaine » jusqu'au 3 octobre au musée des Beaux-Arts de Saint-Lô.
« Les Degas de la donation Senn » *(jusqu'au 19 septembre) suivie de* ***« Signac. Les ports de France »*** d'octobre à janvier 2011 au musée Malraux du Havre.

☛ POUR EN SAVOIR PLUS

- **Comité régional du tourisme de Normandie**
  www.normandie-tourisme.fr
  Tél. : 0 810 448 448
  Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime
  www.seine-maritime-tourisme.com
  Tél. : 02 35 12 10 10
- **Office de tourisme de Rouen-Vallée de la Seine**
  www.rouentourisme.com
  Tél. : 02 32 08 32 40
- **À lire :** ***le Guide du routard, La Normandie des impressionnistes.***

Par Christophe Polaszek

Seniors et juniors : toit et convivialité

Fotolia

Pour rompre avec la solitude, certains seniors n'hésitent pas à prêter une chambre de leur appartement ou de leur maison à un étudiant. **Une idée simple et généreuse qui fait son chemin.**

Pratiquée de longue date en Espagne, la cohabitation intergénérationnelle consiste, pour des personnes âgées vivant seules, à mettre une chambre à la disposition d'un étudiant. Chacun y trouve son compte : l'étudiant verse un loyer modique, parfois nul s'il rend de menus services (faire les courses, tondre la pelouse, partager un repas… en excluant tout soin médical ou paramédical), ou s'engage à une présence sur certaines plages horaires.

300 binômes en 4 ans !

En France, de nombreuses associations ont aujourd'hui pour mission de rapprocher jeunes et seniors. Moyennant des frais de dossiers de quelques dizaines d'euros par an, elles se chargent de sélectionner les premiers et de programmer une rencontre avec les seconds. La sélection des jeunes est très rigoureuse. *« Nous devons nous assurer que l'étudiant est apte à ce type de cohabitation et qu'il a bien compris la portée de ses engagements. Tous les dossiers n'aboutissent pas »*, explique Isabelle Étienne de l'association Ensemble 2 générations. L'accord se matérialise par une convention stipulant précisément les termes de l'échange. Les associations assurent tout au long de l'année un suivi des binômes pour vérifier la bonne entente et intervenir en cas de litiges… mais *« ils peuvent se compter sur les doigts de la main ! »*, précise Isabelle Étienne qui revendique plus de trois cents binômes depuis la création de l'association en 2006. ◆

Pour faire bon ménage

Vous souhaitez tenter l'aventure d'une cohabitation intergénérationnelle ? Voici quelques clés pour une entente parfaite.

Côté senior

- Disposer d'une pièce libre convenable, meublée ou non, avec libre accès aux espaces communs (cuisine, sanitaires et salon).
- Respecter l'intimité de l'étudiant et son temps d'étude.
- Les petits services rendus par l'étudiant ne doivent pas s'apparenter à un « travail à domicile ».
- L'étudiant n'est pas un aide-soignant ou un infirmier : il ne doit pas participer aux soins médicaux ou à la toilette de son hôte.
- Partager une passion commune (musique, cuisine, rugby…).

Côté étudiant

- S'engager à respecter des relations de bon voisinage et de convivialité.
- Assurer une veille passive et des petits services facilitant la vie quotidienne de la personne âgée.
- Participer aux charges (eau, électricité, entretien…).
- Ne pas faire la fête chez la personne âgée.
- Ne pas inviter des amis, son petit copain ou sa petite amie à l'improviste !

POUR PRÉPARER LA RENTRÉE

Associations de cohabitation intergénérationnelle

en Île de France :
www.ensemble2generations.fr
Tél. : 01 30 24 81 28
Une association sélectionnée par le haut-commissariat à la jeunesse.
www.leparisolidaire.com
Tél. : 01 42 27 06 20
Cette association est pionnière du logement intergénérationnel à Paris avec plus de 1200 cohabitations réalisées.

à Arras :
http://artoit2generations.free.fr
Tél. : 06 08 03 60 80

à Chambéry, Aix les Bains, Annecy :
www.1toit2generations.com
Tél. : 04.79.62.61.13

à Lyon :
www.esdes-intergenerations.net
Tél. : 06 81 14 82 65

à Montpellier et Nîmes :
www.concordalogis.com
Tél. : 04 67 54 95 12

à Nantes et Angers :
www.letempspourtoit.fr
Tél. : 02 40 29 14 82

r Véronique Pierron

Petits-enfants en vacances : soyez vigilants !

Fotolia

En voiture, la sécurité des enfants est un impératif.

Les grandes vacances s'inscrivent sous les auspices du bonheur et de la joie pour les grands-parents qui reçoivent leurs petits-enfants. Voici quelques précautions à prendre pour que la fête dure tout l'été.

Les grandes vacances, les repas dans le jardin, les fenêtres grandes ouvertes, l'été, sont synonymes de douceur, de bonheur et de rires d'enfants… Pour que ce bonheur reste intact, quelques précautions s'imposent pour la sécurité des enfants. Ce sont souvent de simples gestes de bon sens comme penser à ranger les produits ménagers et de bricolage en hauteur et utiliser des bouteilles et flacons munis de bouchons de sécurité afin d'écarter tout risque d'intoxication. Ou encore pour éviter les risques d'électrocution, il suffit d'équiper les prises de dispositifs de sécurité ou d'installer des prises à éclipses ou des cache-prises à ventouse ou à clé. Attention également aux fenêtres ouvertes qui attirent les plus petits ! Il est conseillé de ne jamais laisser de meubles ou d'objets sous une fenêtre. Dans cet ordre d'idée, les risques d'étouffement peuvent être écartés en enlevant simplement les cordons de vêtements et de rideaux et en utilisant, pour le nourrisson, un lit et un matelas portant la mention « conforme aux exigences de sécurité ». Pour se prémunir des brûlures, les queues des casseroles ne doivent jamais dépasser de la cuisinière, et les enfants doivent être tenus à l'écart lors de la préparation des repas… Enfin, dans la mesure du possible !

La voiture aussi…

La voiture est également un espace où certaines règles et aménagements doivent être respectés. Ainsi, il est désormais interdit d'installer un enfant de moins de 3 ans à une place non équipée d'une ceinture de sécurité. Dans le cas où un bébé est transporté à l'avant, dos à la route, dans un siège conçu à cet effet, l'airbag doit obligatoirement être désactivé. Un enfant de moins de 10 ans est autorisé à voyager à l'avant lorsque les places arrière ne sont pas équipées de ceintures de sécurité ou lorsqu'elles sont occupées par des enfants plus jeunes.

Une fois leur permis de conduire en main, les jeunes sollicitent souvent leurs grands-parents pour le prêt de leur voiture. Si le prêt est occasionnel, ces derniers doivent simplement vérifier que leur contrat d'assurance auto ne les désigne pas comme conducteurs exclusifs. En revanche, le prêt régulier doit être signalé à l'assureur en mentionnant le jeune au contrat comme conducteur secondaire du véhicule. Cette option aura pour effet d'augmenter la prime d'assurance, mais elle évitera les complications en cas d'accident.
Toutes précautions prises, que commencent de merveilleuses vacances ! ◆

Petite trousse à pharmacie

- **Les médicaments :** de l'aspirine ou du paracétamol, de l'arnica (en pommade ou en granules homéopathiques) pour les bleus et les bosses, des antihistaminiques pour les allergiques, un médicament anti-nausée pour la voiture et le coup de chaud, un anti-diarrhéique.
- **Pour les bobos :** des compresses stériles, un produit (spray) antiseptique pour nettoyer les écorchures, du sparadrap et un bandage, du tulle gras pour les méchantes brûlures, de l'alcool à 60°, de l'éosine aqueuse pour les petites coupures.
- **Autres objets et produits utiles :** un thermomètre, un produit anti-moustiques ou répulsif et une crème contre les démangeaisons, une pince à épiler (les épines !), de la crème solaire très haute protection, et des lunettes, car les yeux aussi sont fragiles !

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Les six gestes de base pour porter secours, Croix Rouge Française :** www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base
- **Protéger vos enfants des accidents domestiques :** www.inpes.sante.fr

Par Véronique Pierron

Le bonheur en dédicaces

Certains partent à la chasse aux papillons, Philippe Ploix a traqué la dédicace, qu'il a épinglée avec bonheur dans ses albums qui comptent aujourd'hui 3500 signatures.

Bien campé sur ses deux pieds, le corps droit comme au garde-à-vous, Philippe Ploix conserve de sa carrière dans la gendarmerie nationale une certaine prestance. Mais si l'on prend la peine de regarder au-delà des traits taillés à la serpe de son visage, ses yeux ressemblent à des voyageurs impénitents, toujours proches d'un départ annoncé. C'est sans doute cet appel au voyage qui a soufflé aux oreilles de l'ancien gendarme cette passion de chasseur de dédicaces qui l'a animé pendant près de quarante ans. Tout commence aux confins des années soixante, Philippe fait partie de la Garde républicaine. « *Je sortais beaucoup en service,* se souvient Philippe. *J'allais au théâtre, et il était alors plus facile qu'aujourd'hui de rencontrer les artistes.* » Sa première photo est signée de la main de Bourvil. Suivra celle de Fernandel. Le garde républicain se pique alors au jeu et se met à demander des autographes aux têtes couronnées et aux stars qu'il est chargé d'escorter. C'est ainsi qu'en 1964, Philippe Ploix sympathise avec le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk. En 1996, il est atteint d'un cancer. À cette époque, le roi Sihanouk souffre du même mal et Philippe lui adresse ses vœux de rétablissement. Touché par cette marque d'attention, Norodom Sihanouk le convie alors à l'ambassade du Cambodge à Paris pour le recevoir en audience privée.

Du Général à Jean Paul II

Une amitié épistolaire le liera au pape Jean Paul II jusqu'au décès de ce dernier en 2005. Pendant plus de dix ans, le pape lui enverra des cartes de vœux dont certaines seront même rédigées de sa main. « *Je continue encore à correspondre fidèlement avec l'ancien secrétaire particulier du pape Jean Paul II, qui est cardinal archevêque de Cracovie.* »
Après huit années au sein de la Garde républicaine, Philippe intègre la gendarmerie. Son goût pour la dédicace est alors devenu une vraie passion qu'il exerce de manière méticuleuse. Comme il ne peut pas rencontrer tout le monde, il écrit aux célébrités en joignant… le timbre pour la réponse. D'Édith Piaf à Grace Kelly en passant par Adenauer, Omar Sharif et Brigitte Bardot, l'ancien gendarme à la retraite comptabilise aujourd'hui 3 500 photos dédicacées. « *Ces dédicaces m'ont permis de faire de nombreux voyages à travers des personnes très différentes. C'était une manière intéressante d'aller vers les autres.* » En 1992, Philippe entre dans le *Guinness Book of records* (le Livre Guinness des records). Consécration dont il est fier : « *Être primé m'apporte la satisfaction de voir que mon travail intéresse les autres.* »
Si l'on demande à Philippe quelle est sa dédicace préférée, après une brève hésitation, il avoue affectionner particulièrement une dédicace du Général de Gaulle. Il s'agit en fait d'un mot de remerciement que le Général avait adressé personnellement à l'une de ses tantes après la guerre pour la remercier de ce qu'elle avait accompli pendant la Résistance. ◆

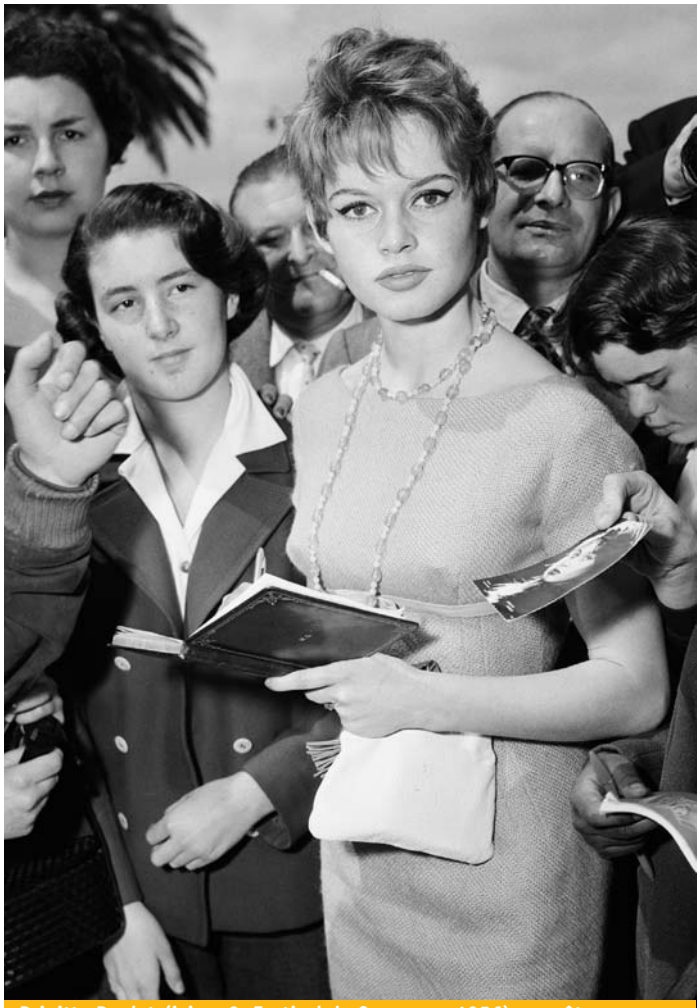

Corbis

Brigitte Bardot (ici au 9e Festival de Cannes en 1956) se prête volontiers aux demandes d'autographes de ses admirateurs.

☛ POUR ALLER PLUS LOIN

- ***Les autographes,*** **Alain Nicolas,** éditions Maisonneuve et Larose, janvier 1998
- **Un site sur les collections d'autographes et de dédicaces :** www.teslogos.com/autographes_et_dedicaces.html

Comment contacter l'Ircantec ?

• Le site internet
www.ircantec.fr

Sur ce site, vous pouvez:
- **retrouver l'actualité et des informations sur votre régime retraite;**
- **découvrir un « espace retraités »;**
- **consulter une foire aux questions.**

Dans cette espace sécurisé, vous pouvez:
- consulter vos données personnelles;
- visualiser vos derniers paiements;
- vérifier le dernier montant imposable de votre retraite;
- éditer vos attestations (de paiement; fiscale…) ou avis de situation;
- accéder directement à mon.service-public.fr pour modifier votre adresse en ligne.

Renforcement de la sécurité d'accès à votre espace personnalisé:
Afin de mieux protéger vos informations personnelles, la sécurité d'accès à cet espace privé a été renforcée. Désormais, le code confidentiel demandé est plus long et vous êtes invité à le rendre plus complexe. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ircantec.fr.

ACCÈS À MON ESPACE PERSONNALISÉ
Votre N° Sécurité sociale (13 c
Votre code confidentiel
» Problème de connexion
Accueil
Changer de profil
Votre actualité
Renforcement de la sécurité d'accès à votre espace personnalisé
Un nouveau moteur de recherche
Foire de Nancy
Forum Retraite
Le numéro 39 des Nouvelles de l'Ircantec vient de paraître

• Les adresses

■ SIÈGE SOCIAL-ACCUEIL
Ircantec-Paris – 33, rue Villiers de l'Isle-Adam
75971 Paris Cedex 20
Pour prendre rendez-vous uniquement:
Tél.: 01 58 50 99 99

■ SERVICES ADMINISTRATIFS-ACCUEIL
Ircantec-Angers – 24, rue Louis-Gain
49939 Angers Cedex 9
Tél.: 02 41 05 25 25

• Le serveur vocal
02 41 05 24 00*

Ce numéro vous permet d'obtenir, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, des renseignements de manière rapide et automatique grâce au clavier de votre téléphone. Il suffit de vous laisser guider.

• Le centre d'appels
02 41 05 25 25*

Si un contact téléphonique avec un téléconseiller est nécessaire, vous pouvez joindre le centre d'appels **de 9 heures à 17 heures du lundi au jeudi.**

* Tarification en fonction du lieu d'appel.

Image Source

Lors d'un appel, pensez à vous munir de votre numéro de Sécurité sociale ou de votre numéro de contrat à l'Ircantec.

Rencontres affiliés

Votre caisse de retraite sera présente au Salon des maires et des collectivités locales du 23 au 25 novembre à Paris, porte de Versailles.
Venez nous rendre visite pour faire le point sur votre retraite, vous renseigner sur les aides du fonds social et découvrir les services que vous propose l'Ircantec. Des conseillers et des administrateurs vous y accueilleront.

L'ÉTÉ DES VOISINS

Un dispositif d'entraide entre voisins
Garder un œil sur les logements inoccupés, nourrir le chat du voisin, rester attentifs aux plus âgés en cas de forte chaleur, se sentir en vacances même si on ne part pas en organisant des apéros et autres animations… Voici quelques-unes des idées à mettre en place dans le cadre de « L'Été des voisins ». Vous pouvez vous procurer un kit « L'Été des voisins » comprenant outils et exemples dans les mairies ou le télécharger sur le site **www.voisinssolidaires.fr**
Association Voisins Solidaires
26, rue Saussier-Leroy
75017 Paris.
Tél. 01 42 12 72 72

VOISINS SOLIDAIRES